

# CONSEIL D'ECOLE

## **PARTICIPANTS :**

<i>Fonction</i>	<i>NOM Prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé</i>	<i>Absent</i>
Directeur/trice, Président-e	MELCHIORRI Patricia	<b>x</b>		
IEN ou représentant	LUCIETTO Véronique			
Maire ou représentant	IEMETTI Jean-Marc	<b>x</b>		
Conseiller municipal	BRITO Isabelle	<b>x</b>		
	BRIDARD Sylvain	<b>x</b>		
Enseignants	LORRAIN Delphine	<b>x</b>		
	PHILIPPOT Cécile	<b>x</b>		
	BECKER Lorraine	<b>x</b>		
	ROBILLOT Fanny	<b>x</b>		
Maître E				
Parents élus	JACQUEL Nathalie	<b>x</b>		
	FERNANDES Lionel		<b>x</b>	
	GRZEJSZCZAK Virginie	<b>x</b>		
	KLUGHERTZ Damien	<b>x</b>		
Suppléants	GRZEJSZCZAK Nicolas	<b>x</b>		
DDEN	SCHNEIDER Patricia			

## **ORDRE DU JOUR :**

### **1- POINT SUR LA RENTREE PARTICULIERE DU 2 NOVEMBRE :**

- hommage à Samuel Paty
- protocole sanitaire

### **2- Élections des représentants des parents d'élèves**

### **3- Effectifs de l'école**

### **4- Travaux faits et à faire : mairie et Communauté de Communes**

### **5- Règlement intérieur**

### **6- Projet d'école: bilan et propositions, adoption du projet**

### **7- Questions diverses**

## COMPTE – RENDU DU CONSEIL D'ECOLE :

### **1 – Point sur la rentrée particulière du 2 novembre :**

#### Hommage à Samuel Paty :

toutes les classes ont observé une minute de silence et des échanges ont eu lieu en fonction de l'âge des enfants, de leur sensibilité.

Des activités en éducation morale et civique seront menées en cycles 2 et 3 sur les valeurs de la République, la laïcité, à partir de documents adaptés à l'âge des élèves tout au long de l'année.

#### Communication de Mme Schneider, DDEN :

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'Ecole de la République et la laïcité. Les DDEN soutiennent les enseignants dans leur précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation.

Les DDEN s'unissent autour de l'Ecole et de ses acteurs, au cœur de cette problématique de la citoyenneté.

#### Protocole sanitaire :

Pour le moment, le protocole sanitaire n'est pas applicable (appliqué) dans sa totalité : en effet, il est très difficile de faire ou refaire respecter les distances aux élèves que ce soit en classe (surtout les plus chargées) ou dans la cour.

Les petites surfaces comme les poignées de portes, porte-savon, robinets devraient être nettoyées plusieurs fois par jour : 2 au minimum. Elles ne le sont que le soir et pas le midi. Chaque enseignante a certes été dotée par la mairie d'un flacon de produit avec des essuie-mains en papier mais ce n'est pas leur rôle ; ceci incombe à la mairie. Les enseignantes assurent le nettoyage des ordinateurs, photocopieur, aèrent les salles de classes.

Les lavages de mains étant plus fréquents, les poubelles trop petites seront remplacées par des plus grandes.

Point des parents : port du masque pendant les activités sportives.

Rappel du protocole mis en place le 2 novembre :

« pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs. Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, etc.). Dans ses situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation. »

Les enseignantes s'efforcent de proposer des activités adaptées en tenant compte des espaces limités comme les cours de l'école.

### **2- Elections des représentants des parents d'élèves**

135 inscrits – 68 votants – 6 bulletins nuls – Participation : 50,37 %

### **3- Effectifs de l'école : actuellement 90**

13 PS – 9 MS – 5 GS : Mme Lorrain

13 GS – 11 CP : Mmes Philippot et Becker

13 CE1 – 11 CE2: Mme Robillot

5 CM1 – 10 CM2 : Mme Melchiorri

### **4- Travaux faits et à faire : mairie et Communauté de Communes**

La commission des affaires scolaires rappelle que toute demande de travaux doit être portée sur le logiciel Com Com (compétence Com Com **et** compétence commune).

La classe de Mme Robillot est équipée depuis la rentrée de septembre d'un ENI. Une mallette de tablettes a aussi été livrée mais nous ne pouvons pas encore les utiliser, les coques de protection n'ayant pas été fournies. Il manque aussi un ordinateur portable connecté à l'ENI.

Pour le reste, les travaux les plus urgents sont :

- l'éclairage du couloir annexe a été réparé

- l'installation de protections aux angles métalliques du bâtiment BCD dans le jardin : *ils sont très saillants et dangereux.*
- Les toilettes « adultes » CE fuient au sol et fonctionnent mal
- Porte antipanique classe de CE
- Il faudrait 2 doubles de clé supplémentaires de la porte d'entrée « annexe » car nous avons 2 intervenantes supplémentaires depuis le 2 novembre qui travailleront dans les 2 bâtiments
- Les robinets côté maternelle éclaboussent partout
- Nous n'avons toujours pas de clé ouvrant la porte d'accès école-jardin depuis l'extérieur.
- L'unique distributeur de savon CE ne fonctionne plus et sera changé

#### **5- Règlement intérieur :**

Il reste inchangé.

#### **6- Projet d'école:**

##### Actions pédagogiques

Etant donné le long confinement de l'an dernier, les axes du projet d'école seront poursuivis.

##### AXE 1 : faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particuliers des élèves

###### - FRANÇAIS : langage oral

L'objectif est d'augmenter la prise de parole des élèves, évaluer les progrès

- MATHS : aider les élèves à entrer dans une situation de recherche : savoir utiliser ce qu'on sait pour trouver ce qu'on ne sait pas ; découvrir des démarches variées et originales

##### AXE 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements

##### AXE 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

Favoriser la collaboration école-famille

L'utilisation de l'ENT (Espace Numérique de Travail) ONE sera poursuivie.

##### Projet « Apprendre et enseigner dehors » est en réflexion et démarre cette année.

L'ensemble de l'école s'engage progressivement dans une démarche d'enseignement en extérieur sur certains temps scolaires.

Cela peut concerner tout type d'activité, des maths aux arts plastiques. Les enseignants comme les enfants prennent plaisir à être et à apprendre dehors.

Les bienfaits de l'apprentissage en extérieur sont de plus en plus reconnus et le mouvement des « écoles dehors » prend de l'ampleur.

L'école est accompagnée par l'équipe de pédagogie de la circonscription de Pompey et travaillent ensemble à réunir différents partenaires pour enrichir les pratiques et étendre l'expérience à d'autres écoles.

Le projet artistique « Terre » est poursuivi avec les mêmes classes, qui intègrent aussi les GS et les CM1 qui avaient commencé l'an dernier avec Céline Laurent, céramiste

Présentation du projet artistique : Jardin, terre, feu : ce projet concerne les 4 classes. 2 classes seront accompagnées par une artiste céramiste (Céline Laurent) et les 2 autres par la Compagnie des ânes.

Réalisations prévues : Four sculpture, fresque en carreaux de céramique.

Le budget du projet s'élève à 4000 €. La DRAC accompagne le projet à hauteur de 2000 €.

Des demandes de subvention ont été obtenues: 500 € par la mairie de Leyr et 300 € par l'OCCE. La coopérative prendra en charge le reste. Pas de participation des parents prévue.

Les classes de GS-CP et CM1-CM2 travailleront avec des animateurs de la Cie des ânes. Les CM ont déjà eu une animation en classe sur les abeilles, et plus particulièrement, les abeilles solitaires. L'objectif est de fabriquer un hôtel à abeilles solitaires.

Les GS-CP feront des plantations dans le jardin. Un coin potager est prévu en collaboration avec Nicolas Tarillon ainsi que des personnes plus âgées du village pour une dimension intergénérationnelle.

Tous ces aménagements s'inscrivent dans un projet plus large incluant ce qui a été fait durant les TAP avec le groupe d'enfants pris en charge par la compagnie des ânes : installation d'un refuge à hérisson.

- Les CE devraient pouvoir passer le permis piéton, les CM les permis vélo et Internet

Piscine : les séances doivent commencer le 8 décembre à Champigneulle pour les CE et les GS-CP. Le protocole sanitaire ne permet pas pour le moment d'emmener les 2 classes en même temps : les GS/CP commenceront le cycle « natation » pendant 5 séances puis les CE prendront le relais pour les séances restantes. Ainsi, les groupes ne seront pas mélangés, le nombre d'enfants dans les vestiaires et dans les bassins ne sera pas trop important.

- Utilisation des crédits :

La commission des affaires scolaires rappelle que les crédits mairie sont exclusivement réservés à l'achat de matériel pédagogique, toute autre demande doit être adressée à la commission affaires scolaires.

Exceptionnellement, la mairie a validé la commande de trottinettes passée par l'école. La subvention allouée à l'école est votée lors du budget de l'année en cours

Coopérative scolaire : petites fournitures, sorties, matériel en rapport avec les projets...

Les parents élus ont organisé cette année encore une vente de chocolats au profit de la coopérative scolaire

- Point sur l'organisation de la semaine scolaire : les horaires actuels ont été votés pour 3 ans. Nous avons commencé la troisième année. Il s'agit de réfléchir au maintien ou pas de la semaine avec école le mercredi matin.

M. le Maire informe le conseil d'école sur le fait que, pour le moment, il n'a aucune information sur le renouvellement des aides de l'Etat pour le financement des TAP du vendredi.

Les parents élus et la commission des affaires scolaires vont organiser une consultation des parents d'élèves de l'école ainsi que des futurs parents sur ce sujet.

Le choix est très important : quelle priorité ? l'aspect financier, économique, le bien-être des enfants ou des adultes ?

Le conseil municipal reste décisionnaire.

- Activités périscolaires, cantine, garderie, TAP :

La fréquentation est constante et des aménagements ont été faits pour respecter le protocole sanitaire.

- Sécurité : PPMS

Le PPMS Attentat-Intrusion a été mis à jour. Un exercice est prévu avant les prochaines vacances.

La commission des affaires scolaires, à sa demande, participera aux prochains exercices.

Rappel : 2 exercices « incendie », 1 exercice « attentat-intrusion » et 1 exercice « confinement » par an.

- Utilisation de l'ENT ONE :

À la demande des parents, les documents ou informations générales (règlement intérieur ...) seront accessibles et consultables à tout moment sur ONE. Les devoirs du CP au CM2 sont désormais mis en ligne sur le cahier de textes de chaque classe.

### **Activités :**

#### Sorties :

Les sorties à proximité de l'école, sans mélanger les classes sont possibles.

Projet de classe découverte pour les CE et les CM au printemps : des contacts ont été pris avec 2 structures d'accueil dans les Vosges.

#### - Fêtes et commémorations

Pour le moment, il est difficile d'anticiper la situation sanitaire.

St Nicolas est passé dans les classes le vendredi 11 décembre.

### **Informations :**

Les aides pédagogiques complémentaires (APC) auront lieu :

- Les jeudis de 16h15 à 17h : classes de GS-CP-CE

- Les lundis : de 16h15 à 17h15 : classe de CM

Les livrets scolaires seront remis 2 fois par an pour les classes primaires.

Les parents peuvent bien sûr rencontrer les enseignantes quand ils le souhaitent en prenant rendez-vous par la messagerie de ONE.

Mmes Robillot et Philippot ont reçu les parents de CE1 et de CP pour leur transmettre les résultats des évaluations nationales de rentrée

Les journées de rencontre parents-enfants-enseignants (comme la matinée jeux de l'an dernier) dépendront de l'évolution du contexte sanitaire.

### **7- Questions diverses**

La BCD est en cours d'aménagement et de numérisation avec l'aide de Mme Josiane Barbier.